

**PROCÈS-VERBAL DE LA 156^{ème} ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
AVENCHES - 14 MARS 2010**

Grande Salle du Théâtre à 09h30

Présidence : Claude-André MANI

Présents CC : Priska DUTOIT Scheuner, Pierre MAILLEFER, Christiane FERROT, Denys BERTHOLET, Jean-Luc BEZENÇON, Anne-Lise CORNAZ, Josiane DÉPRAZ, Jean-Jacques MERCIER, Michel PANCHAUD, Jacky PRADERVAND

Présents CM : Lise DUTRUY, Edwige CLOT, Alain DEVALLONNÉ, Emmanuel VIOLI

Excusés : Romain MAYOR, Jean-François MONOT, Dominique TILLE

Dès 9 heures, la « répétition » des chants communs - interprétés durant l'AD - est conduite par les membres de la Commission de musique.

Avant l'ouverture officielle de l'AD, "Couleurs du Temps" présente trois courts morceaux choisis dans leur répertoire.

- | | |
|----------------------------------|--|
| - "Partir et revenir" | Mus. Fabien Renevey, texte Patrick Charles |
| - "Monsieur Colomb ... et Marie" | Mus. Henri Baeriswyl, texte Marie-Claire Dewarat |
| - "Vive le vin des vignes" | Mus. Jean Daetwyler, texte Aloys Theytaz |

01. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue

L'Assemblée ordinaire des Délégués est officiellement ouverte à 09h30.

Sociétés présentes : 57 , représentées par 114 délégués

Sociétés excusées :

- | | |
|-----------------------|-----------|
| • FA7 | Lausanne |
| • L'Echo des Pléiades | Blonay |
| • Chœur mixte | La Sarraz |
| • Chœur d'Oratorio | Montreux |

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue
2. Hommage aux disparus
3. Désignation des scrutateurs
4. PV de l'AD ordinaire du 22.03.2009 à Roche *(expédié en décembre 2009)*
5. Rapports d'activités des CC/CM *Discussion - adoption*
6. Comptes 2009 *Discussion - adoption*
7. Cotisations - budget 2010 *Discussion - adoption*
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2010
9. Renouvellement des instances de la SCCV
10. Nomination de membre(s) d'honneur
11. Activités SCCV 2010-11
12. Attribution de la Fête cantonale 2013
13. USC
14. Date et lieu de la prochaine AD 2010
15. Propositions individuelles et divers
16. Clôture de l'Assemblée

Contrairement à la pratique habituelle, la cérémonie de réception des nouveaux ainsi que de la proclamation des jubilaires, pour des raisons évidentes de place au Théâtre d'Avenches, a été différée à cet après-midi. Le Président précise en passant que cette cérémonie ne figure pas à l'ordre du jour fixé par l'article 15 des statuts adoptés le 15 juin 1996. Cependant nous la vivrons dignement, dans l'allégresse, à l'issue du repas que nous prendrons à la Grande Salle de Salavaux.

L'ordre du jour proposé aux délégués figure dans la convocation. Il a en outre été communiqué par le biais de "A l'Unisson" et, sauf avis contraire, il sera suivi comme présenté.

Aucun avis contraire. Il sera donc suivi tel que publié.

Il se plaît ensuite de saluer particulièrement la présence de :

AUBERT	Josiane	Conseillère nationale
CHAPPUIS	Laurent	Président du Grand Conseil vaudois et son épouse
REY	Aliette	Députée
CORNAMUSAZ	Philippe	Député
HENNI	Frédéric	Député
BOREL	Christelle	Vice-présidente de "Les Couleurs du Temps"
PRADERVAND	Janine	Directrice de "Les Couleurs du Temps"
PRADERVAND	René	Major de table
SCHMUTZ	Daniel	Président d'honneur SCCV et Président CO-Aigle09 et les 8 membres du CO-Aigle09 qui l'accompagnent
HOSTETTLER	Michel	Compositeur
BEZENÇON	Robert	Doyen
WEIBEL	Jean	Doyen
JEAN-MAIRET	René	Doyen
MAUMARY	Claude	Comité directeur USC
DAGON	Thierry	Rédacteur Chorus USC
BINDITH	Isabelle	Secrétaire de l'ACCN
BLANC	Dominique	Pdt Ass. Cant. Vaudoise de football
GAUDARD	Géraldine	Trésorière de la FVJC
HAAS	Pierre-André	Pdt de la Société vaudoise des Carabiniers
WERNUSS	Charles	Vice-président de l'ACVG
POULIN	Jean-Marc	Président de ACJ Suisse
MORIER-GENOUD	Gérald	Membre AVDC

Les membres d'honneur SCCV présents :

Daniel SCHMUTZ, président d'honneur, Jean-Claude AUBERT, Pierre-André COLLET, Bernard DUTRUY, Frédy HENRY, André JAQUEROD, Jean-Claude ROSAT, Pierre THÉVOZ

La presse est représentée par Madame Arlette ROBERTI et Monsieur Thierry DAGON, rédacteur du journal Chorus de l'USC et de René CUSIN, La Broye-Vully hebdo.

Se sont excusés :

M. CORNAMUSAZ André	Préfet
Mme MEYER-KELLER Roxane	Députée
Mme WARIDEL Brigitte	Service des Affaires culturelles
M. MATHIER Jean-François	Syndic d'Avenches
M. SANDOZ Olivier	Pasteur
M. JAKES Willy	Président de l'AVDC
M. VOLET Jean-Daniel	Représentant de la SUISA
M. FALQUET René	Responsable musical "A Cœur Joie"

M. REYMOND Nicolas	Collaborateur SCCV
M. STUDER Yvan	Pdt de Association des Chanteurs valaisans
M. GABUS Jean-Maurice	Pdt de ACCN (Chanteurs neuchâtelois)
M. GÄGLER Kurt	Pdt Association des chanteurs bernois
M. RIAT René	Pdt de l'Association des Chanteurs du Jura
M. FÜRST Claude	Pdt de ACCV
Mme BLANC Madeleine	Membre d'honneur
M. BRON Patrick	Membre d'honneur
M. CHERIX Jean-Pierre	Membre d'honneur
M. FORESTIER François	Membre d'honneur
M. GESSENEY-RAPPO Dominique	Membre d'honneur
M. MAEDER André	Membre d'honneur
M. MAMIE Jean	Membre d'honneur
Mme MARTIN Claire	Membre d'honneur
M. MERMIER Pierre	Membre d'honneur
Mme MOSER Lucienne	Membre d'honneur
M. RAPIN Jean-Jacques	Membre d'honneur
M. RASTORFER Francis	Membre d'honneur
Mme VONNEZ Eliane	Membre d'honneur
M. ZBINDEN Julien-François	Membre d'honneur

*Avant de commencer les débats, le Président invite à la tribune M. **Gilles DOLEYRES**, municipal à Avenches, en remplacement de M. le Syndic, Jean-François MATHIER, excusé.*

Brève présentation : Avenches fusionne avec Donatyre en 2006, a un exécutif de 7 membres et un législatif formé de 4 tendances politiques. Tous unissent leurs efforts pour assurer à la commune un développement harmonieux en conciliant au mieux les divers intérêts.

Sa brillante et vivante présentation, célèbre les différentes facettes que sa belle commune a traversé au cours des âges : romaine, moyenâgeuse, moderne, chanteuse, en référence aux deux sociétés chorales avenchoises : "Les Couleurs du Temps" et "Les Pique-Soleil", voire musicale en rappelant à l'auditoire les liens qui l'unissent à Michel HOSTETTLER, compositeur, auquel nous rendons hommage pour son 70ème anniversaire. Avenches, c'est enfin aussi Solar Impulse, un Haras, ...

Le Président remercie M. DOLEYRES pour ses paroles et la commune d'Avenches pour le vin qui sera offert à l'apéritif.

02. Hommage aux disparus

C'est pétri de reconnaissance émue et de respect pour ceux qui sont venus avant nous et qui ont fait la SCCV que Pierre MAILLEFER va conduire, pour nous tous, l'hommage aux huit membres actifs disparus en 2009. Cet hommage sera suivi du chant "A toi mon père".

Le Président invite tous ceux qui le peuvent à demeurer debout jusqu'à la fin du chœur que dirigera Edwige CLOT.

COLLET	Alain	CM L'Espérance	Suchy
JARNE	Sylvain	CM Le Forestay	Chexbres
KOLB	Georges	CH L'Espérance	Bussigny
MACHOUD	Laurianne	CM Chantevigne	Mont-sur-Rolle
MAILLARD	Rémy	CH L'Espérance	Villars-le-Grand
PAHUD	Maurice	CH Poliez-le-Grand	Poliez-le-Grand
RAPIN	René	CH Chorale de la Pontaise	Lausanne
ROULIN	Paul	CH Harmonie des Alpes	Roche

CHANT : "A toi mon père" - sous la direction de Edwige CLOT

03. Désignation des scrutateurs

Cette année, après 51 ans de suffrage féminin dans le canton, ce sont des scrutatrices; il s'agit de Mmes Claudine BAERISWYL, Christel BOREL, Maryvonne KLEIBER et Fanny BRÉGUET.

Le Président Cantonal leur souhaite un minimum de travail !

04. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 22 mars 2009 à Roche

Ce PV a été envoyé aux sociétés. La lecture et la parole n'étant pas demandées, il est accepté à l'UNANIMITÉ avec remerciements à son auteur.

05. Rapport d'activités CC / CM

Le rapport d'activités 2009 a été publié dans "A l'Unisson" n° 53 de mars 2010.

Pour compléter ce rapport, relevons également la démission de 2 sections :

- L'Ensemble choral "COTE & CHŒUR" de Mont-sur-Rolle
- Chœur mixte "L'UNION" de Corcelles-le-Jorat.

D'autre part, l'état des effectifs des membres SCCV (*état au 15 février 2010*) :

• Chœurs de dames	2	
• Chœurs mixtes	42	
• Chœurs d'hommes	25	
Total	69	
• Membres actifs dames	1030	
• Membres actifs hommes	1331	
Total	2361	
• Chœurs d'enfants et d'ados	62	2350
• Chœurs de jeunes	7	250
Totaux	69	2600

CHANT : "Nous allons chercher le vent" - sous la direction de Alain DEVALLONNE

MEMBRES HONORAIRES (25 ANS D'ACTIVITÉ)

DAMES (11)

BERNEY Martine - Echo du Vallon - Vaulion • BLASER Josiane - Chœur d'Oratorio - Montreux • CONCHIN Colette - L'Harmonie - Payerne • GAMBONI Marja - Chœur d'Oratorio - Montreux • GUIGNARD Catherine - La Chorale - Cossonay-Ville • JAN Marie-Claire - La Chanson villageoise - Corcelles/Payerne • JAQUIER Irène - L'Espérance - Suchy • KUMMER Laurence - L'Espérance - Bière • MEYLAN Anne-France - L'Aloëttaz - Penthalthaz • MONTHOUX Ourida - L'Espérance - Bière • WYSS Nadine - L'Espérance - Bière

HOMMES (9)

MANI Claude-André - Association chorale Glion-Roche-Villeneuve - Roche et Chanson des Roseaux - Roche • BARINDELLI Roger - Association chorale Glion-Roche-Villeneuve - Roche • BERNEY Jacques - Echo du Vallon - Vaulion • BLANC Marc-Etienne - Chœur d'hommes - Missy • CACHIN Philippe - Harmonie des Campagnes - Goumoëns • DELZANO Adriano - La Pontaise - Lausanne et L'Helvétienne - Aigle • DEVANTHERY André - Chœur d'hommes - Missy • EGLI Fritz - Chœur d'hommes - Corcelles/Payerne • MEYLAN Pierre - Echo des Pléiades - Blonay • PARMELIN Christian - L'Alouette - Bursins • PASTERIS Jean-Marc - L'Harmonie - Payerne • POINTET Gilbert - L'Aloëttaz - Penthalthaz • ROCHAT Jean-François - Chorale du Brassus - Le Brassus - THÉVOZ Jean-Daniel - Chœur d'hommes - Missy

VÉTÉRAN CANTONAL ET FÉDÉRAL (35 ANS D'ACTIVITÉ)

DAMES (9) AGUET Catherine - L'Espérance - Bière • DÉRIAZ Nicole - La Croche Chœur - Grandson • DESPONDS Françoise - L'Helvétique d'Aigle - Aigle • GUILLEMIN Myriam - L'Aloëttaz - Penthaz • JOMINI Sylvette - Le Forestay - Chexbres • MEYLAN Josiane - La Persévérance - Vallorbe • NICOLLIER Lily - La Chanson des Roseaux - Roche • RUPP Klothilde - La Chorale - Cossonay-Ville • WIRZ Elisabeth - Union Chorale - La Tour-de-Peilz

HOMMES (15) CHAPPUIS Daniel - Le Forestay - Chexbres • DEPRAZ René - Chorale du Brassus - Le Brassus • GOLAY Philippe - Chorale du Brassus - Le Brassus • GRIVAT Roland - Chorale d'Orbe-Montcherand - Orbe • MËNDLI Raymond - La Croche Cœur - Grandson • MARION Daniel - Chœur d'hommes - Grandcour • METRAILLER Marc - Association chorale Glion-Roche-Villeneuve - Roche • OGUEY Bernand - L'Espérance - Bussigny • PIGUET Jean-Daniel - Chorale d'Orbe-Montcherand - Orbe • PRADERVAND Roger - Chœur d'hommes - Corcelles/Payerne • SCHALLER René - La Pontaise - Lausanne • SCHNEIDER Alain - Echo des Tours - Leysin • SCHUDEL Frédy - L'Espérance - Bussigny • URECH Gérard - L'Espérance - Bussigny • VERNEZ Gilbert - Union Chorale - La Tour-de-Peilz

CITATION (50 ANS D'ACTIVITÉ)

DAMES (4) BULA Josette - La Persévérance - Vallorbe • DUFRESNE Liliane - Echo du Vallon - Vaulion • LUDI Edith - La Persévérance - Vallorbe • PARMELIN Christiane - L'Alouette - Bursins

HOMMES (9) BARDET Michel - L'Espérance - Villars-le-Grand • BOVET Edouard - L'Espérance - Villars-le-Grand • CHAUFFARD Jean-Daniel - Chœur d'hommes - Missy et CM Union-Bruyère - Lucens • LAGNAT Raymond - La Pontaise - Lausanne • MARTINET René - La Chorale - Cossonay-Ville • MAYOR Claude - Chœur d'hommes - Grandcour • PEROTTI Charles - Chanson des Resses - Yverne • SPAHR Jules - L'Espérance - Villars-le-Grand • STUCKI Hervé - L'Espérance - Villars-le-Grand

CITATION (60 ANS D'ACTIVITÉ)

HOMMES (2) MEYLAN Robert - Chorale de L'Orient - L'Orient • MEYLAN Roger - Chorale de L'Orient - L'Orient

CITATION (65 ANS D'ACTIVITÉ)

HOMMES (2) CAPT Jean-Charles - Chorale de L'Orient - L'Orient • MARGUERAT Marcel - Harmonie des Campagnes - Goumoëns

DOYENS – 68 ANS D'ACTIVITÉ (3)

- BEZENÇON Robert - Harmonie des Campagnes – Goumoëns
- JEAN-MAIRET René - CH de Grandcour – Grandcour
- WEIBEL Jean - Ass. ch. de Glion-Roche-Villeneuve - Roche

Avant de continuer les débats, le Président invite à la tribune M. **Bernard CINTAS**, Président de l'ARMP (Association Romande des Musiques Populaires).

Nous voudrions relever quelques tonalités essentielles qui ont coloré ton message et qui ont été, nous le croyons sincèrement, très bien perçues et comprises par la quasi totalité d'auditeurs attentifs, à savoir le mariage – plus d'amour que de raison – entre accordéonistes, fanfarons et chanteurs, le rôle de la radio et de la TV et de leurs animateurs respectifs que tant de pays francophones nous jalouent, l'importance de la découverte et la grande richesse des musiques populaires, et l'invitation lancée à nos chorales d'encourager les jeunes.

La SCCV en est consciente et y veille largement.

Merci à toi pour tout ce dévouement à l'art musical populaire.

Il est certain qu'après tes propos empreints d'enthousiasme et de saine passion, d'aucuns se rendront à Moudon les 05 et 06 juin prochains, participation vaudoise importante oblige.

06. Comptes 2009**Présentation – Discussion – Adoption****6.1** Les comptes 2009 ont été envoyés aux sociétés.

Le budget présenté en 2009 laissait apparaître un déficit de Fr. 14'200.- et les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 5'267.71. Le ménage de la SCCV reste donc stable. Suite à la perte 2008 sur les actions BVC, le cours de celles-ci est remonté et l'augmentation pour 2009 est d'environ Fr. 9'000.-. La trésorière, Mme Christiane Ferrot, se plaît à relever le magnifique soutien du Service des Affaires Culturelles de l'Etat de Vaud à hauteur de Fr. 38'280.-, pour diverses activités de promotion et soutien du chant, entre autres Festival de Musiques Populaires et concours de compositeurs. Notre journal nous coûte environ Fr.10'000, répartis entre le SCCV et l'AVDC.

Au 31 décembre 2009, les Actifs de la Société s'élevaient à Fr. 117'632.64.-.

6.2 La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés de : Echo du Talent de Cugy, de l'Alouette/Le Lien de Bussigny/Denges et du Chœur d'hommes de Grancy a procédé aux contrôles statutaires.

Monsieur Georges DEMONT de l'Echo du Talent de Cugy rapporte au nom la Commission et propose à l'assemblée, au nom de la commission de vérification, de :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle
- L'Echo du Talent de Cugy quitte la Commission et L'Espérance de Suchy y entre.

6.3 La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les Délégués acceptent à l'UNANIMITÉ les trois propositions de la Commission de vérification des comptes, à savoir :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

Les comptes 2009 sont donc acceptés à l'UNANIMITÉ.

07. Cotisation – budget 2010**Discussion – Adoption****o Cotisation 10**

Le Comité Cantonal propose de laisser les cotisations inchangées.

La répartition du montant de la cotisation SCCV se présente comme suit :

- | | |
|---------|----------|
| - SUISA | Fr. 4.75 |
| - SCCV | Fr. 7.25 |
| - USC | Fr. 4.-- |

Pour un total de Fr. 16.-- par membre SCCV.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les Délégués acceptent à l'UNANIMITÉ la proposition du Comité Cantonal de maintenir la cotisation à 16 francs.

o **Budget 2010**

Commenté par notre trésorière, le budget 2010 – année suivant une Fête cantonale - prévoit un déficit de Fr. 6'700.- pour une balance de Fr. 97'200.-

Pour un total de Charges de Fr. 97'200.- et de Revenus de Fr. 90'500.- Budget équilibré.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les délégués acceptent à l'UNANIMITÉ le Budget 10 présenté par le Comité.

Un grand merci à Christiane FERROT pour son inlassable travail et félicitations pour son exactitude et sa spontanéité.

08. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2010

Selon le tournus en vigueur, la commission de vérification des comptes 2010 sera composée des représentants de :

- 1. L'Alouette/Le Lien de Bussigny/Denges
- 2. Chœur d'hommes de Grancy
- 3. L'Espérance de Suchy

CHANT : "Chante en mon cœur, pays aimé" - sous la direction de Lise DUTRUY

09. Renouvellement des instances de la SCCV

Selon l'art 18 de nos statuts, la nomination du comité a lieu l'année qui suit la fête cantonale. Sauf Jacky PRADERVAND, démissionnaire, tous les autres membres du comité sollicitent leur réélection.

Le Président propose à l'Assemblée de les réélire au scrutin de liste ... Applaudissements !

Jacky PRADERVAND a souhaité remettre son mandat après quinze années passées au comité. Conformément à l'usage, les sociétés de l'arrondissement II ont été sollicitées pour lui trouver un successeur.

Une seule candidature a été adressée dans les délais au Comité Central. Il s'agit de celle de Yvan NEY de la "Chanson des Hameaux".

Unique candidat, son élection est tacite.

Sa présentation a fait l'objet d'un bref article en page 7 de "A L'Unisson" n° 53 de mars dernier. Le Président le prie de rejoindre le comité sur scène. Acclamations !

Nomination du Président

Priska DUTOIT SCHEUNER, 1^{ère} vice-présidente, propose à l'Assemblée de réélire notre Président, Claude-André MANI, par acclamations. Applaudissements très nourris.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, le Président Mani cède la tribune à Monsieur Laurent Chappuis, Président du Grand Conseil vaudois.

En effet, nous avons l'honneur de recevoir le premier citoyen du canton.

Nos services de renseignements nous ont informés, qu'aux récents jeux olympiques, vous ne fîtes pas partie de la délégation helvétique.

Vous n'avez pas à rougir de ne pas arborer de médaille puisque tous ici voient "l'or en Chappuis".

Extraits de l'allocution du Président du Grand Conseil vaudois

Mon mandat présidentiel me permet de parcourir et de découvrir avec bonheur ce beau Pays de Vaud ... Il m'apparaît plus riche de jour en jour. Je ressens vraiment son âme, ou plutôt celle de ses habitants. Ce sentiment est évoqué par Guy de Maupassant qui disait :

" L'âme a la couleur du regard. L'âme bleue seule porte en elle le rêve, elle a pris son azur aux flots et à l'espace. "

L'art choral est l'un des trésors nécessaires et indispensables au bien-être de notre société. Le besoin de rencontres, animé par des activités communes est un élément générateur d'humanité qui profite à toute la communauté. ... La Société Cantonale des Chanteurs Vaudois fait partie sans aucun doute du paysage associatif du canton. Elle en est une des composantes, un joyau qu'il vaut la peine de préserver.

La charte des chanteurs vaudois en est la garante lorsqu'elle affirme qu'elle a pour mission d'organiser des rencontres qui suscitent auprès des chanteurs des possibilités de vivre ensemble des émotions artistiques et de cultiver de chaleureuses relations humaines.

Quel beau signe d'amitié, quel beau message à diffuser, belle aventure en vérité ! Dans notre société moderne, le maintien de ces valeurs essentielles garde toute sa signification, et à une époque où nous sommes davantage tournés vers le sensationnel, l'éphémère et l'émotif, il est rassurant de constater que les valeurs sûres ne sont pas toujours celles que l'on croit; à moment où les banques sortent de la tourmente, où certaines denrées flambent, où le blé et le lait chutent sur les marchés, celles de l'amitié et de l'art choral, valeurs sûres s'il en est, restent toujours stables, si on prend la peine de les cultiver.

... L'évocation émouvante de la vie du poète disparu hier rappelle néanmoins qu'une chanson admirablement interprétée peut remettre tout le monde d'accord. Jean FERRAT, avec des mots simples arrangés sur des mélodies harmonieuses, a fait vivre dans la communauté francophone les émotions artistiques dont vous parlez dans votre charte. Les projets que vous développez au sein de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois contribuent également à faire vivre ce type d'émotions et les amateurs de musique chorale vous en sont reconnaissants.

CHANT : "La Rouquine" - sous la direction de Michel HOSTETTLER

10. Nomination de membres d'honneur

Claire MARTIN présentée par Lise DUTRUY

La petite Claire FLAUX nous vient de MEZIERES que sa famille quitta pour MONTREUX.

C'est là qu'elle rencontra Robert MERMOUD au PETIT CHŒUR DU COLLEGE; celui-ci ne fit que renforcer le virus choral existant au sein de la famille FLAUX : le frère à la basse, papa au ténor, maman-soprano et CLAIRE à l'alto évidemment. Evidemment car CLAIRE est une VRAIE alto, au timbre rond et chaleureux.

Après le gymnase elle s'inscrit au CHŒUR DES JEUNES DE LAUSANNE fondé et dirigé par André CHARLET ; ce chœur, en prenant de l'âge prendra le nom de PRO ARTE.

Quelques cours de pose de voix lui permettront d'être engagée comme soliste. Puis elle entre au CHŒUR DE L'ELYSEE de Lausanne et c'est grâce à René FALQUET qu'elle découvre le plaisir de diriger.

Elle est à l'aube des ses 40 ans et la direction devient une passion. Elle dirige tour à tour Perroy - Apples - Cheseaux - le Chœur LAUDATE de Lausanne et maintenant NUANCE et quelques chœurs de circonstance. Elle chantera à L'Ensemble féminin de M.-H. DUPARD pendant ses 20 ans de vie.

Dès 1996 elle accepte de mettre ses compétences à disposition de la CM : 13 ans de dévouement à la noble cause de l'art choral, toujours prête pour aller écouter un chœur, fouiller les répertoires et choisir des pièces inédites, disponible pour dépanner des chorales, jamais à court pour prodiguer des conseils, toujours enthousiaste et persévérante.

Claire Martin a vraiment cultivé son terroir choral pour obtenir des crus dignes des grands millésimes ! Santé Claire et longue vie encore toute en musique !

Jacky PRADERVAND présentée par Christiane FERROT

*Madame, Monsieur,
 Je vais tout de suite vous donner le ton. Je vous parle ici d'un grand blond ...
 Non, pas le grand blond à la chaussure noire
 Vous savez, Celui du film français, bien connu
 Le nôtre a aussi une célébrité notoire
 Après des chanteurs vaudois bien entendu
 Depuis l'âge de 16 ans, il pratique l'art choral
 Bien sûr, au chœur d'hommes de Grandcour
 A Chorège également l'Ensemble vocal
 Et d'autres chorales lui ont fait la cour ...
 Car notre homme, excellent premier ténor
 A bel et bien une voix en or.
 En dehors de son giron familial, Le chant c'est vraiment capital
 Il s'engage sans compter pour promouvoir l'art choral
 Tout naturellement, le 19 mars 1995, il rejoint le comité SCCV.
 Il y représente sa région, toujours prêt pour les défis à relever.
 Les sociétés d'ici principalement, et aussi d'ailleurs ne me démentiront pas.
 Fidèle auditeur, lors de leurs concerts, pour les encourager, les féliciter il est là.
 Digne représentant de la Société Cantonale des chanteurs Vaudois
 Il œuvre pour le recrutement, les Fêtes Cantonales, les assemblées, les ateliers,
 Il ne lâche pas facilement son os, il défend ses idées, il y croit et il a la foi !
 Pour la prochaine Fête Cantonale il a prospecté,
 De la faire dans la Broye il en a rêvé.
 Et alors que son vœu va bientôt se réaliser
 Voilà qu'il décide de nous quitter !!!
 On comprend bien, depuis quinze ans il a accompli sa mission
 Et pour la future Fête de Payerne il garde toute son attention.
 Ami, membre du comité SCCV apprécié et dévoué,
 Cher Jacky Pradervand, nous tenons à te remercier
 Notre Président, tes collègues, tous en cœur
 Nous proposons que tu sois "Membre d'Honneur".*

Le Président invite les deux nouveaux membres d'honneur à le rejoindre sur la scène.

Fleurs, vin, diplômes, tonnerre d'applaudissements.

Pour ponctuer cette dignité, pleinement méritée, à laquelle vous accédez, la Commission de musique interprète, toujours sous la direction du compositeur, un chœur dont le titre illustre ce qu'ils ont toujours fait durant toutes les années qu'ils ont consacrées aux chanteuses et chanteurs de ce pays.

CHANT : "Beaucoup aimer" - sous la direction de Michel HOSTETTLER

Jacky PRADERVAND prend ensuite la parole pour se confondre en remerciements.

Merci à ses trois présidents successifs qui, comme Failloubaz, ont su piloter l'avion de la Cantonale. Merci à Christiane Ferrot qui s'est assise sur le siège du copilote et su tenir le manche à balai pour maintenir le cap que se fixait l'arrondissement II. Merci à tous ses collègues CC et CM pour leur franche camaraderie et pour leur bonne humeur.

Pendant 15 ans, il a, avec la complicité des sociétés broyardes, réalisé de nombreux projets tels qu'ateliers à Grandcour et Vers-chez-Perrin, assemblée USC à Avenches, une étape du 150^{ème} de la Cantonale à Salavaux. Il souhaite enfin "bon vol" à son successeur : Yvan Ney.

Encore une fois, Merci, à vous deux qui avez tant œuvré pour la Cantonale !

11. Activités SCCV 2010

11.1 La Commission de musique est enfin à nouveau complète.

Pour remplacer Claire MARTIN, Nicolas REYMOND et Blaise METTRAUX, tous trois démissionnaires en 2009, la Présidente de la CM, Lise DUTRUY, s'était approchée de Edwige CLOT. Cette dernière avait été présentée à l'AD de Roche en 2009. Elle s'est très rapidement mise au travail en acceptant diverses responsabilités, notamment celle de s'occuper des chœurs d'enfants, d'ados et de jeunes.

Pour remplacer Nicolas REYMOND et Blaise METTRAUX, des contacts ont été pris durant l'été 2009 avec deux jeunes musiciens : Romain MAYOR et Emmanuel VIOLI.

A l'époque très occupés, d'emblée n'ayant pas accepté formellement la proposition de rejoindre les rangs de la CM, c'est avec un grand soulagement que la Présidente de la CM présente Emmanuel VIOLI, connu des chanteurs de la Broye puisqu'il dirige le Chœur d'hommes de Grandcour et "La Chanson des Hameaux" de Vers-chez-Perrin.

L'autre membre qui siègera à la CM, Romain MAYOR, retenu ce jour pour un examen d'orchestration au Conservatoire de Genève, sera officiellement présenté lors de L'Assemblée des Délégués de 2011.

11.2 Autres activités

Alain DEVALONNÉ remercie chaleureusement le Chœur d'hommes de Bussigny pour sa collaboration et l'efficacité avec laquelle il a assuré la logistique de l'atelier "Main dans la Main", édition 2009.

Un nouvel atelier "Main dans la Main", collaboration avec le mouvement "A Cœur Joie", est déjà en cours d'organisation.

- ✓ Lieu et date Saint-Barthelémy, les 09 et 10 octobre prochains.
- ✓ Thème En chœur sur Grand Ecran.
- ✓ animateurs Romain Mayor et Fabien Volery

12. Attribution de la Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois 2013

Avant de procéder à l'attribution d'une prochaine fête, le CC juge utile de donner un retour sur celle que nous avons vécue à Aigle l'an dernier.

A la tête d'une belle délégation du comité d'organisation 2009, Monsieur Daniel SCHMUTZ va anticiper les réponses aux questions que chacune et chacun est en droit de se poser.

Extraits du message de Daniel SCHMUTZ

Avant que l'heure où le jour se lève, il faut avoir beaucoup aimé ... Nous avons été candidats à l'organisation de la Fête : c'est un jeu qui nous est allé !

Il aura fallu beaucoup de mains, de pieds et ... de têtes ... bien concentrées et bien coordonnées.

N'ayons pas peur de porter haut le drapeau de l'art choral et malgré quelques ... variations de températures (sic), et quelques nuisances sonores, veillons à garder une ambiance fraternelle.

La loterie ? Indispensable pour son apport financier.

La planification horaire ? Un vrai casse-tête. Il met en garde que, tant que les concours "Exécution" et "Lecture" seront maintenus, il sera difficile d'appliquer le principe d'un passage devant jury par groupes de 4.

L'animation en ville ? Voulu regroupée autour du chapiteau. Ce sera excellent pour la caisse.

Le Jury ? Divers sons de cloches résonnent. Tous n'ont pas raisonné de la même manière. Il faudra veiller à mieux préciser les principes de base pour la prochaine FCCV.

Quelques chiffres : pas loin d'un kilomètre de saucisses ! Plus de 1'000 places de parc. Six mètres cubes de boissons ! 600 nuitées. Quelque 6'500 repas servis à la cantine. 1400 photos. Des CD's intéressant principalement les jeunes et surtout ... 4'000 choristes de tous âges.

Et les sous ? A l'heure actuelle, le bénéfice se monte à 55'000.-. Grâce au sponsoring (200'000.-), les comptes sont excédentaires. Il faut savoir que la carte de Fête ne couvre que le 30 % du coût d'un participant. Le chapiteau, à lui seul, représente une dépense de plus de 100'000 francs !

Pour qu'une Fête soit réussie, il faut :

- ✓ *un programme attractif pour les chanteurs et les auditeurs*
- ✓ *un cadre bien défini par la SCCV et respecté par les organisateurs et le jury*
- ✓ *une promotion de la Fête par les chanteurs et les sociétés. Les efforts demandés aux sociétés ne sont pas toujours bien ressentis, mais ils sont absolument nécessaires !*

Notre Président remercie Daniel SCHMUTZ pour ces renseignements précis et précieux, ainsi que pour l'immense travail qu'il a accompli à la tête du CO. Il prie tous les membres FCCV-Aigle 09 présents d'être les interprètes de la reconnaissance de toute la « Cantonale » auprès du comité d'organisation.

Le calme étant revenu dans le Chablais, les chœurs mixtes interprètent :

CHANT : "La sper il lag" - sous la direction de Emmanuel VIOLI

L'art. 33 de nos statuts mentionne qu'une rencontre chorale est organisée tous les 4 ans. Notre Président donne lecture de la lettre officielle de candidature de "La Chanson des Hameaux" pour que la 48^{ème} Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois se déroule à Payerne. Selon le tournus décidé en 2006, il appartient au 2^{ème} arrdt d'organiser la prochaine fête.

Vote pour l'attribution de cette Fête à Payerne

La FCCV 2013 est attribuée à Payerne à l'UNANIMITE.

Notre Président cède immédiatement la parole à **Yvan NEY**.

Message de Yvan NEY

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs du comité, Mesdames et Messieurs les invités, chers délégués des sociétés,

Tout d'abord un MERCI tout grand d'accorder à Payerne et ses chanteurs, votre confiance pour l'organisation de la prochaine fête. Maintenant va y avoir du boulot !!!

L'idée d'une fête cantonale à Payerne me poursuit depuis quelques temps déjà ... d'ailleurs le premier à m'avoir insufflé cette idée est M. Daniel MONNIER, président de la fête d'Orbe. "Y te faut organiser la prochaine" m'avait-il dit.

L'idée a fait son chemin. Une première étude, stoppée pour cause de Schubertiades autour de notre abbatale en septembre 2009 ? Qu'à cela ne tienne, avait-on dit ... nous garderons notre motivation pour la suivante !!!

S'en est suivi un énorme boulot pour le CC, qui devait désigner un organisateur pour la fête de 2009 ... Nous, on était tranquilles, c'était encore loin 2013 ... et de toute manière, y a un volontaire désigné d'office pour aller écouter du côté d'Aigle comment organiser rapidement une fête cantonale !!! Histoire de ne pas perdre la main, je suppose, ou alors de ne pas laisser la motivation s'en aller ...

Eh bien, croyez moi, j'ai eu du plaisir à écouter attentivement les organisateurs d'Aigle, j'ai même fait la connaissance de personnes très sympathiques qui nous seront probablement de très bon conseil.

Les chanteurs payernois se réjouissent donc de recevoir les chanteurs du canton, et d'ailleurs ... peut-être les 17-18-19 et 24-25-26 mai 2013, dans notre coin de pays, qui plus que d'un canton fait partie d'une Région, La Broye, où l'on est ni vaudois ni fribourgeois, mais bien broyard, et peu importe sur quelle rive ou dans quel canton on vit ...

Et afin de faire décoller, tel Solar Impuls, cette Fête, j'ai le plaisir de pouvoir vous annoncer le nom du pilote en chef, qui déjà rallie toutes les communes du district : Monsieur André CORNAMUSAZ, actuel préfet.

Je vous donne donc tous rendez vous chez les "Cochons rouges" en 2013 !!!

Notre Président remercie Yvan NEY pour le contenu de son message. Il est vrai que Payerne a toujours été ouverte à l'organisation d'une fête ou d'une autre.

Lorsque tout à l'heure il a été fait allusion de tournus pour l'organisation des Fêtes Cantonales, les représentants du 3^{ème} arrondissement auront certainement capté le message et auront compris ce qui les attend pour 2017 !

13. USC

Quelques renseignements rapides concernant l'Union suisse de Chorales.

Tout d'abord rappeler que Jean-Luc BEZENÇON est le nouveau membre vaudois du comité central de l'USC, en remplacement de Frédy HENRY.

L'USC ...

- ✓ travaille activement à l'amélioration du journal Chorus et de la nouvelle banque de données qui sera présentée ultérieurement
- ✓ organise la formation et la formation continue des experts ou jurys
- ✓ prend des mesures concrètes pour encourager le soutien à la relève en soutenant des activités de types divers. en fonction des différents cantons
- ✓ a édité, suite aux séminaires organisés à Aa et à Yverdon, dans deux langues, une plaquette genre "pense-bête" à l'intention des organisateurs de fêtes de chant. Ces documents ne contiennent pas d'injonctions, mais des conseils
- ✓ est entrée en négociation avec l'Office Fédéral de la Culture notamment en écrivant au Conseiller fédéral BURKHALTER pour lui faire part de ses inquiétudes quant aux subsides que la Confédération accorde à la culture ainsi qu'à leur répartition
- ✓ a reçu de l'Association des chanteurs du Canton de Berne un courrier faisant état de son désir d'organiser la prochaine fête suisse de chant, vraisemblablement en 2016
- ✓ soutient l'initiative « jeunesse+musique »

Un grand privilège nous est accordé ensuite, celui d'accueillir une citoyenne qui se préoccupe de faire vivre notre pays en se mettant à l'écoute, notamment à celle due à l'art populaire, et en particulier à celle la musique.

La Conseillère nationale Josiane AUBERT se bat avec tout un groupe de parlementaires fédéraux pour frayer une voie en faveur de la musique dans la Constitution fédérale.

Madame la Conseillère nationale : la semaine qui s'achève a commencé par une journée réservant une belle place à la femme. Nous vous en avons aménagé une place de choix : la tribune.

Larges extraits du message de la Conseillère nationale Josiane AUBERT

Il fait bon connaître ses racines, pour se sentir plus fort et se projeter dans l'avenir.

La diversité culturelle et la richesse du patrimoine d'une nation, d'une région, d'un peuple sont des notions récentes qui se sont développées suite aux effroyables destructions de bâtiments historiques et de parties entières de villes au cours de la dernière guerre mondiale. Dans le cadre de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), les ministres de la culture de nombreuses nations ont élaboré des normes pour préserver la diversité culturelle. Dans un premier temps, la conservation du patrimoine bâti ...

L'art choral, quant à lui, fait partie des biens culturels immatériels. L'humanité prend peu à peu conscience qu'il est important d'étendre la protection à d'autres biens culturels, plus difficile à identifier mais si important justement parce qu'ils servent de référence aux peuples, et permettent de mettre en évidence leur richesse et leur diversité. Cette prise de conscience s'est faite à la fin du XXe siècle, lorsque la culture américaine a commencé à envahir tous les espaces ... L'Europe a vu le danger d'une uniformisation de la culture par la marchandisation des biens culturels préconisés par l'ouverture sans limite des marchés.

Dans les années 90, les responsables de l'UNESCO ont travaillé à de nouvelles normes, valables pour la préservation des richesses culturelles immatérielles, telle que les traditions et expressions orales, y compris les langues; les arts du spectacle (comme la musique, la danse et le théâtre traditionnels); les pratiques sociales, rituels et événements festifs (comme les carnivals); les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

L'assemblée de l'UNESCO de 2003, a adopté la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée à ce jour par 121 états et par la Suisse le 16 juillet 2008. Charge maintenant à la Confédération de mettre en place les instruments pour une sauvegarde efficace de ce patrimoine dans notre pays. Supprimer le Haras d'Avenches semble justement aller à l'encontre de ses engagements pour la sauvegarde de ses savoirs immatériels, le cheval étant un témoin des traditions de nos campagnes.

L'art choral est sans conteste un élément bien vivant et constitutif de notre culture suisse; il s'agit maintenant de perpétuer cette tradition si riche et témoin de notre identité. L'enjeu est de taille, et doit nous inciter à prendre des mesures pour que cet héritage soit transmis dès le plus jeune âge. Elles sont souvent la réminiscence de vécu dès l'enfance, d'attachement aux racines les plus intimes.

C'est là que l'initiative «Jennesse & Musique», pour laquelle vous avez certainement toutes et tous récolté des signatures, prend tout son sens. Elle demande que la Suisse mette en place les conditions pour assurer la transmission de la musique à tous les enfants de ce pays dans le cadre de l'enseignement scolaire officiel, mais aussi par les écoles de musique dans les activités extrascolaires ou parascolaires.

Cette opportunité doit devenir réalité partout, dans chaque canton, aussi bien en milieu campagnard qu'en milieu urbain. Ouvrir tous les enfants à notre tradition musicale, y intégrer les enfants venus d'ailleurs, favoriser l'échange par la musique, tous ces éléments concourent à construire la communauté de demain, les racines communes, assure une meilleure intégration de chacun dans notre communauté nationale.

Je mets un grand espoir dans la votation populaire qui suivra le travail parlementaire. Dans quelques mois, probablement dans le courant de 2011, nous aurons l'occasion de débattre sur la place publique de l'importance de la musique dans notre patrimoine culturel grâce à l'initiative. Ce sera pour nous tous, amoureux de l'art choral, comme tous les autres musiciens des fanfares, harmonies, écoles de musique, de dire à nos concitoyennes et concitoyens la valeur de ces moments inoubliables passer à chanter côte à côte et à écouter les autres. Nous pourrions aussi dire la nécessité de préserver ce trésor en le transmettant aux générations futures par une éducation musicale pour tous les enfants dès la prime enfance.

Pour gagner la votation, nous aurons besoin de vous tous pour convaincre et soutenir le comité d'initiative; vous pourrez avoir un effet démultipliateur par la mobilisation de chacune de vos sociétés. Je me réjouis de me battre à vos côtés, le but est noble et mérite notre engagement! C'est l'avenir de nos traditions chorales et une part de notre cohésion sociale qui seront en jeu.

Chanter est une dimension de l'âme humaine qui permet de construire des relations humaines chaleureuses, par un langage commun, des émotions partagées, une capacité d'écoute. Lorsque nous chantons, nous gagnons en humanité, nous préservons nos racines communes et nous nous ouvrons à la découverte de l'autre.

14. Date et lieu de la prochaine AD 2011

La 157^{ème} AD de la SCCV se déroulera le dimanche 20 mars 2011 à Bière.

CHANT : "Si tu passes" - sous la direction de Josiane DUPRAZ

15. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été transmise au comité dans les délais (2 mois avant l'AD, art. 16)

M. Jean-Claude CUSIN remercie la SCCV pour l'aide financière (1'000.-) qu'elle a accordée à la création "Failloubaz".

16. Clôture de l'assemblée

Tout en réitérant les remerciements de la SCCV à la société organisatrice, "Les Couleurs du Temps", exprimant sa gratitude à toutes les personnes qui ont pourvu au bon déroulement de cette journée, notamment aux communes d'Avenches et de Salavaux, leurs employés, les intendants des salles, les pompiers et les samaritains qui assurent mobilité et santé, sans qui une telle fête ne serait pas possible, le Président cantonal cède la parole à M. René PRADERVAND, major de table, qui informera l'assemblée sur la suite des événements.

Nos vifs remerciements s'adressent également à la commune d'Avenches qui a mis quelques harasses au frais pour l'apéritif.

CHANT : "Le pays que j'aime" - sous la direction de Lise DUTRUY

Le Président lève officiellement l'assemblée : il est 12h15.

Villeneuve et Pompaples, le 14 mars 2010

Le Président Central :



Le Secrétaire Général :



Salavaux

Hommage à Michel Hostettler

Pour rendre hommage au compositeur vaudois Michel HOSTETTLER, né à Avenches, et pour célébrer son 70^{ème} anniversaire, la SCCV a invité le "Madrigal du Jorat", conduit par André DENYS. Cet ensemble vocal a charmé l'auditoire en présentant un programme d'une dizaine de pièces de compositeurs romands : DORET – BÜHLER/GESSENEY-RAPPO – FALQUET – KÆLIN –et bien entendu HOSTETTLER.

Merci au "Madrigal du Jorat" pour sa magnifique prestation.

Proclamation des jubilaires et cérémonie des "Nouveaux"

Ces cérémonies auront lieu à la Grande Salle de Salavaux, dans le courant de l'après-midi.

Les "Nouveaux" et les "Jubilaires" recevront leurs insignes, diplômes et autres fleurs et bouteilles lors de cette cérémonie et les chanteuses et chanteurs honorés seront invités, à l'appel de leur nom, à prendre place sur la scène.

La liste complète des jubilaires sera publiée dans le n° 54 de "A l'Unisson".

Félicitations à tous ces jubilaires et qu'ils soient remerciés pour leur fidélité.

En leur honneur, un chant est exécuté par les CC et CM.

CHANT : "O petit pays" - sous la direction de Bernard Dutruy